

Conçu et mis en page par :

Claude Andréotto

Imprimé en :

héliogravure

Couleurs :

polychrome

Format :

vertical 36 x 26

Valeur faciale :

3,00 F - 0,46 €



Conçu et mis en page par :

Claude Andréotto

Imprimé en :

héliogravure

Couleurs :

polychrome

Format :

horizontal 26 x 36

Valeur faciale :

3,00 F - 0,46 €



Timbre : © photo LAPI VILLET

Fond du bloc : © photo Marcel Gesgon, CIRIP

premier jour



Dessiné par

Aurélié Baras

Oblitération disponible sur place

Timbre à date 32 mm "Premier Jour"

Vente anticipée

Les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2000 de 10h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

Autres lieux de vente anticipée

Le samedi 30 septembre de 8h à 12h à Paris Louvre R.P., 52, rue du Louvre et à Paris Ségur, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris.

Ces bureaux seront munis d'une boîte aux lettres pour le dépôt des plis à oblitérer.

(suite des ventes anticipées page 9)

Le siècle au fil du timbre

SOCIÉTÉ

Copyrights des photos des timbres et du fond du bloc :

Timbre 1936 *Les congés payés* :
© Lapi-Violet.

Timbre 1944 *Le droit de vote des femmes* :
Photo © Keystone, Paris.

Timbre 1969 *Le premier pas sur la lune* :
© Nasa / ciel et espace.

Fond du bloc :

Le droit de vote des femmes :
© Collection Violet.

Les congés payés :
Photo Marcel Gesjon, CIRIP.

Le premier pas sur la lune :
© Nasa / ciel et espace.



Vente anticipée le 30 septembre 2000
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 2 octobre 2000

Les Timbres-Poste de France



• Le siècle au fil du timbre

SOCIÉTÉ

*Bloc d'un format vertical 185 x 245
composé de 10 timbres-poste
d'un format 26 x 36 vertical et horizontal
Conçu par Claude Andréotto d'ap. des photographies
Imprimé en héliogravure*

Après une première édition dédiée au sport, en avril 2000, la série du "Siècle au fil du timbre" se poursuit avec cette deuxième émission consacrée aux faits de société. Comme pour le bloc précédent, les thèmes des timbres sont le résultat d'une grande consultation nationale organisée par La Poste, à laquelle ont participé 600 000 foyers.

Le premier pas sur la lune :

"C'est un petit pas pour l'homme et un bond de géant pour l'humanité", s'exclame Neil Armstrong en posant – le premier – le pied sur la lune, le 21 juillet 1969. Descendus de la fusée Apollo 11 à bord du célèbre module d'exploration LEM, Armstrong et Edwin Aldrin, d'une démarche aérienne malgré leurs imposants scaphandres, inscrivent leurs pas dans la légende du siècle.

Le lave-linge :

1901 : l'Américain Alva J. Fisher invente la première machine à laver le linge électrique. Fabriquée en série dès les années 30 aux États-Unis, où la société d'aviation Bendix met au point le premier modèle automatique, la machine à laver envahit les foyers européens dans les années 60. Affranchissant les femmes d'une corvée ancestrale, elle symbolise l'avènement de la société de loisirs.

Les congés payés :

1936. La victoire du Front populaire aux élections législatives donne le coup d'envoi des grandes réformes sociales. À l'unanimité, la Chambre institue les premiers congés payés – deux semaines par an. Naguère réservées à une élite, les vacances deviennent accessibles à tous. Des millions de cyclistes et de promeneurs goûtent les joies du tourisme de plein air. Beaucoup d'entre eux découvrent la mer pour la première fois.

Le droit de vote des femmes :

"Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que l'homme". Le 21 avril 1944, alors que la France n'est pas encore libérée, une ordonnance publiée depuis Alger par le général de Gaulle accorde le droit de vote aux femmes, avec un siècle de retard sur les hommes. Les Françaises peuvent enfin voter pour la première fois le 29 avril 1945, lors des élections municipales.

La Déclaration universelle des Droits de l'homme :

Le 10 décembre 1948, au palais de Chaillot, à Paris, l'Assemblée générale des Nations Unies vote la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Trois ans après la fin de l'horreur nazie, les États réunis au sein de la nouvelle ONU jettent les bases d'une nouvelle approche du droit international – concrétisée un demi-siècle plus tard par la création du Tribunal pénal international utilisé notamment pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.